

Image not found or type unknown



La mdph me reconnait travailleuse handicapé

Par **sabrina94270**, le **27/11/2012** à **13:15**

Bonjour, voila j ai eu un accident de travail le 05/12/2010 qui z ete cpsolider le 30/10/2011 avec sequele indemnisable. J' ai ete evaluet seulement a 6% suite a cette consolidation je n est pas pu reprendre le travail etant caissiere et m ayais fait une hernie disczle qui va en contact avec la moelle epiniere. Le medecin du travail n a pas voulu me declarer inapte. J ai donc perdu mon travail il mon licencier pour faute grave je me suis pas presenter le jour. De ma reprise. Aujourd hui, je suis au chomage je touche les assedics. J ai fait une demande a la MDPH il mon repondu hier par courrier il mon accepter la qualiter de travail handicapé et la carte prioritaire mais rien d autre car je suis inferieur a moins 50%. Vendredi je suis parti chez mon medecin pour les douleurs qui reste permanantes el ma mit en rechute voila j aurai 2questions. Ai je le droit a une pension pour ma reconnaissance a la MDPH? . Et etant en rechute mais travaillant plus.plus dans cet entreprise qui va prendre en charge mes soins que j ai a faire et qui va reprendre les pairment. Cordialement

Par **sabrina94270**, le **29/11/2012** à **09:23**

????????????????????